

Compte-rendu du conseil municipal du 19 mai 2016

Présents : Christiane COLAS, Marie-Claude FELIX, Hervé COLAS, Yves ARBEZ, Martial LOISY, Chrystelle GUIXA, Pascale VIRICEL, Karine COLIGNON, Joëlle TABOULOT, Jean-Paul BUELLET, Nicolas MICHALET, Karen MARVIE, Sylvie TRIPLET, Robert VELON, Jean-Luc FROMONT.

Excusées :

Secrétaire : Jean-Luc FROMONT

Après lecture, le conseil adopte le compte rendu de la séance du 15 avril et passe à l'ordre du jour.

1) **Décision modificative du budget principal de la commune**

Le conseil adopte deux modifications du budget principal sur la section d'investissement pour permettre la mise de paiement de la première échéance du portage financier de l'EPF de l'Ain et les achats de matériel prévus en 2016.

2) **Tirage au sort des jurés d'Assises**

Le conseil procède au tirage au sort de 3 jurés d'assises pour 2017 à partir des listes électorales.

3) **Plan de financement de la rénovation des terrains de tennis**

Un complément de subvention justifié par le surcoût du montant des travaux sur les terrains de tennis peut être demandé auprès du CD01. Le conseil donne son accord à l'unanimité pour un montant de 82 965 € subventionnable.

4) **Demande d'aide au Conseil Départemental pour la construction des vestiaires du gymnase**

Le conseil autorise Mme le maire à déposer une demande d'aide 2017 auprès du CD01 pour la construction des vestiaires du gymnase.

5) **Reprise de la voirie Bois Colomb**

Le 20/11/2015, le conseil municipal avait délibéré pour reprendre la voirie et les réseaux du lotissement Bois Colomb mais en excluant les trottoirs. Maître Planchon, notaire à Montrevel signale que pour pouvoir exclure les trottoirs de la reprise, il est indispensable de faire intervenir un géomètre afin de diviser la parcelle. Le conseil souhaite se donner le temps de la réflexion afin d'étudier la solution la plus appropriée.

6) **Validation du programme d'achat de matériel de désherbage mécanique**

Une demande de subvention a été transmise à l'agence de l'Eau concernant l'achat de matériel de désherbage mécanique pour un montant de 24 909 € HT. Par courrier, l'agence de l'Eau autorise l'engagement des dépenses à hauteur de 18 529 € HT car la balayeuse et l'aspirateur à feuilles ne sont pas éligibles à cette subvention. Le conseil valide le programme définitif d'achat de ces matériels : batterie sac à dos, débroussaileuse, bineuse-sarcluse, porte outils, désherbeur mécanique, brosse de désherbage, balayeuse, aspirateur de feuilles, réciprocatrice.

7) **Archives communales**

Une première mission d'archivage a été effectuée en 2012 par le centre de gestion de l'Ain pour le classement d'environ 58 mètres linéaires d'archives. Depuis, de nouveaux documents d'archives ont été générés (12,45 ml) et doivent faire l'objet d'un classement selon les normes en vigueur. Le conseil donne son accord pour un devis de 2 875 €.

8) **PLU intercommunal de la CC de Pont de Veyle**

Le conseil donne son accord afin que la commune soit consultée pendant la procédure d'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal de la communauté de communes du canton de Pont de Veyle (Confrançon étant limitrophe avec St Genis sur Menthon).

9) **Rapport d'exploitation de l'éclairage public**

Jean-Paul Buellet indique que le rapport d'exploitation 2015 de l'éclairage public remis par le SIEA est identique à celui de 2014, car aucuns travaux supplémentaires n'ont été effectués depuis.

10) Souscription publique pour la restauration des peintures de l'église

Une souscription publique sera demandée aux habitants, avec l'appui de la Fondation du patrimoine afin de financer une partie de la restauration des peintures de l'église, qui ont été dégradées par l'humidité. Un dépliant sera encarté dans le bulletin municipal de juin.

11) Bulletin municipal

Le bulletin de juin devrait compter 28 pages compte tenu des nombreux sujets abordés. Des articles sur la réunion participation citoyenne et sur la restauration du chœur de l'église seront inclus dans ce bulletin.

12) Compte rendu d'activités du secrétariat de mairie

Sylvaine Martin dresse le compte rendu 2015 des activités du secrétariat de mairie.

Arrivée de Madame le Maire, Christiane COLAS à 22h10

13) Questions et communications diverses

- Compte tenu de l'ampleur des travaux d'entretien des extérieurs à réaliser, le conseil décide de ne pas confier aux agents techniques la rénovation des peintures de la scène de la salle des fêtes. Il donne son accord pour le devis de l'entreprise Danièle d'un montant de 3 828.60 €. La couleur choisie sera gris anthracite.
- Le conseil est informé que l'opérateur Free s'installera sur l'antenne Orange située sur la commune situé à Buchet.
- Le conseil prend connaissance d'un courrier de M. DEBAT, président de Cap3B indiquant la remise en cause par la région du Contrat Développement Durable Rhône Alpes.
- Un débat est ouvert sur le coût et le type de toit du futur vestiaire du gymnase : toit terrasse végétalisé ou toit pente en tuiles, ou bac acier. Par vote, le conseil se prononce en faveur du toit terrasse avec végétation extensive : 10 voix pour, 5 voix contre : Y.ARBEZ, ML. FELIX, R.VELON, S. TRIPLET, JP. BUELLET.
- Le bar éphémère ouvrira du 1er au 8 juin à l'Annexe. Un pot sera offert le vendredi 3 juin. Mr Rossano Cicerale, habitant de Confrançon, assurera bénévolement l'exploitation de la licence IV.
- Le compte rendu de l'analyse du marché de maîtrise d'œuvre pour le chantier du Logis Neuf aura lieu mercredi 25 mai.
- Le prochain conseil municipal est programmé au vendredi 17 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.